



Compte-rendu réunion de conseil municipal du 02 Mai 2022 à 20h30

Lieu : salle des fêtes

Etaient présents : M CHEVAUCHER Guy - M BLAVETTE Philippe - M GERVAIS Gilles - M ROYEAU Freddy - Mme CAILLEAU Aurélie- M POURIOT Frédéric - M PELOIS Thierry- Mme PILET Nadine- M RICHARD Philippe- Mme TUFFIER Audrey

Excusés :

Pouvoir : sans

Absents :

- Mme ZEGAR Laurence

1 Nomination d'un secrétaire de séance :

Thierry Pelois est nommé.

2 Approbation du compte rendu de la réunion du 19 Mars.

Le conseil vote à l'unanimité 10 voix.

3 Me DUFFOSSE du Perche Sarthois est venue présenter, à la demande de M Le Maire, ce qu'est un Scott, ceci dans le but de comprendre l'articulation de ce document avec le Plui et les demandes de l'administration (DDT Agriculture Ecologie) afin de réaliser ce document. Toutes les communes concernées par ce Scott sont invitées à participer et de faire toutes remarques, celles-ci ont qu'un impact mineur sur les décisions prises.

M Le Maire remercie vivement Me DUFFOSSEE de cette présentation très documentée et d'une grande clarté, difficile dans ce labyrinthe administratif.

4 M Le Maire confirme l'achat d'une imprimante adaptée aux travaux communaux. Le devis de la société Delta Technologie a été retenu pour la somme de 932,88€ TTC (10 voix pour)

5 M Le maire informe le conseil sur les travaux d'entretien petit matériel nécessaire au bon fonctionnement du service. Il a été décidé de remplacer le chauffe eau du bureau, le devis de l'entreprise SARL Boudet a été retenu pour la somme de 579,24€ TTC.

6 Le calvaire route de Saint Aubin est en réfection comme précisé lors de la dernière réunion. Cela va mettre un peu de temps, en effet l'entreprise qui doit refaire la croix (l'ancienne non récupérable) rencontre des difficultés pour l'approvisionnement du bois nécessaire.

7 Le tableau de présence des élus pour les élections législatives du mois de juin a été validé.

8 La cérémonie du 08 mai a été préparée. Il a été convenu que le verre de l'amitié sera servi à la fin du défilé. Rappel : nous défilons le 07 mai.

9 M Le Maire insiste sur la communication de la vente de ses terrains qui sont au nombre de 6. Il y en a 5 au lotissement communal.

10 L'aménagement du parterre central prend un peu de temps du à la livraison longue des arbustes.

11 Suite à la demande de la préfecture via le bureau de l'environnement et de l'utilité publique il est demandé un avis au conseil municipal sur le dossier de méthanisation de la société SASU CAP Vert bioénergie exploitation 26 . Cette installation se trouvera au lieu dit la Monge à la Ferté bernard et le dossier complet est consultable sur le site internet des services de l'état en Sarthe, comme le stipule le document affiché à la mairie depuis le 09avril. Le conseil municipal après débat vote 6 voix pour 4 absentions.

12 Rapport de la CLECT : la mission principale de cette commission : évaluer les charges liées au transfert de compétences intercommunautaire. Cela impose un rapport de cette commission évaluant les coûts transférés. Au reçu de ce rapport les communes doivent valider ce rapport par un vote. Il y avait 2 points sur ce rapport actuel suite à la réunion du 23 mars: la mobilité et la révision libre des attributions de compensation sur plusieurs zones d'activité. Le conseil a voté à 10 voix pour

13. A la demande de la préfecture, le conseil municipal vote que le calcul du temps de travail annuel se fait sur la base de 1607 heures pour les employés de village : 10 voix pour.

14 Afin de simplifier l'exécution de la convention « les clauses financières du contrat d'adhésion au service commun affaires juridiques publics » il nous ait demandé de valider l'avenant afin que le paiement se réalise dorénavant semestriellement Le conseil municipal vote 10 voix pour.

15 Aménagement centre bourg

Après des difficultés d'acquisition de l'espace des Rosiers (Maison Coupeau) il a été décidé de modifier notre projet d'aménagement.

Il y a toujours 2 idées directrices installation de toilettes publiques ainsi qu'un espace de convivialité Il a été soumis 3 espaces, celui qui a été retenu (10 voix pour) est l'espace de la salle des fêtes.

Maintenant le projet aura 4 grandes orientations

1 agrandissement de la cuisine (10 voix pour)

2 agrandissement de l'espace rangement en créant un espace fermé pour les poubelles (10 voix pour)

3 Les toilettes publiques « accrochées » à l'arrière de la salle actuelle avec, en continuité, la construction d'un préau qui aura un point d'eau et une table avec banc (10 voix pour les toilettes 1 contre et 9 voix pour le préau)

4 aménagement en fin de parking d'un terrain de boule et un espace jeu pour enfant (10 voix pour)

Remarque : Les fenêtres à l'intérieur de la salle seront changées soit maintenant ou en même temps des modifications selon le niveau des subventions plus élevé dans l'un ou l'autre cas.

Questions diverses :

16 M le maire a proposé d'augmenter les heures de secrétariat (1h 30mins) afin de permettre de mieux répartir les travaux nécessaires au bon fonctionnement de la mairie. Le classement des documents, l'état civil sont les deux points majeurs à améliorer. Après concertation le conseil municipal a voté 10 voix pour.

17 Le tracteur de tonte ainsi que la remorque dédiée n'est plus utilisé à la commune. M Le Maire propose de vendre ce matériel. Après étude auprès des professionnels il sera mis en dépôt vent pour

la somme de 16000€ pour le tracteur et de 200€ pour la remorque. Le conseil municipal a voté 10 voix pour

18 M Le Maire tient à remercier l'équipe Un J pour Tous ainsi que tous les bénévoles venus en renfort pour les festivités de Pâques (concert à l'église soirée récréative et visite théâtralisée du village pour le dimanche. Celles-ci ont été une très grande réussite. Merci beaucoup pour toutes ces animations qui dynamisent notre village.

La date de la prochaine réunion :

Lundi 13 Juin 2022 à 20h 30 salle des fêtes

CHEVAUCHER Guy		BLAVETTE Philippe	
PELOIS Thierry		CAILLEAU Aurélie	
PILET Nadine		TUFFIER Audrey	
ZEGAR Laurence	Absente	GERVAIS Gilles	
POURRIOT Frédéric		RICHARD Philippe	
ROYEAU Freddy			

La séance a été levée à 23 h 20